

Vers une Cour européenne des droits de l'homme plus efficace ?

Le mercredi 4 mai 2011, des experts suisses et européens des droits humains se réunissent à Fribourg pour dresser un premier bilan et discuter des perspectives d'avenir suite aux modifications de la Convention européenne des droits de l'homme introduites par le Protocole 14.

L'Institut de droit européen de l'Université de Fribourg organise une journée de conférences sur le suivi du Protocole 14 à la CEDH. Ce protocole a été adopté par les Etats membres du Conseil de l'Europe afin d'assurer une gestion plus rapide et plus efficace des affaires devant la Cour, dont la charge de travail n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Lors de la journée du 4 mai 2011, des experts venus de toute l'Europe évalueront les conséquences, notamment pour les individus, de l'entrée en vigueur de ce texte. Ils examineront aussi avec attention le Plan d'action pour la réforme de la Cour issu de la Conférence d'Interlaken organisée par la Suisse lors de sa présidence du Conseil de l'Europe.

Les conférences de la journée du 4 mai 2011 permettront un regard multiple sur ces nouveautés et les perspectives ouvertes par le Plan d'action et le Protocole, grâce à la présence de plusieurs Professeurs renommés et d'experts du Conseil de l'Europe. L'expertise de la Professeure Helen Keller, récemment élue Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, et de deux anciens Juges suisses à la Cour, le Professeur Lucius Cafilisch et le Professeur Luzius Wildhaber, viendra encore enrichir les débats de cette journée.

La journée du 4 mai 2011 est organisée dans le cadre du programme BENEFRI, réseau de collaboration entre les universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg, en coopération avec la direction du droit international public du Département fédéral des affaires étrangères et le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Cette journée s'adresse aux professionnels du domaine des droits humains ainsi qu'à toute personne intéressée aux développements les plus récents du cadre institutionnel de protection des droits humains.

Kontakt: Eleonor Kleber, Chaire de droit international public et de droit européen, Université de Fribourg, 026 300 81 10, eleonor.kleber@unifr.ch